

PHARE DU CAP SAINT-JACQUES (entrée de la rivière de Saïgon)

N° 64. — CONSTRUCTION d'un phare du cap Saint-Jacques
à l'entrée de la rivière de Saïgon
(*Bulletin officiel de l'Expédition de Cochinchine*, 1862, p. 115-116)

Du 25 mars 1862.

Les travaux préparatoires de la construction du phare du cap Saint-Jacques étant terminés, les fondations de cet édifice ont été commencées le 20 mars 1862, et le 25 suivant, on en a posé la première pierre sous laquelle a été scellée une boîte en plomb contenant le procès-verbal de pose ci-après, écrit sur parchemin, et sept pièces de monnaie à l'effigie de l'Empereur.

SOUS NAPOLÉON III, EMPEREUR DES FRANÇAIS,
S. E. LE COMTE PROSPER DE CHASSELOUP-LAUBAT,
MINISTRE DE LA MARINE ET DES COLONIES ;
M. LE CONTRE-AMIRAL BONARD,
COMMANDANT EN CHEF LES FORCES DE TERRE ET DE MER EN COCHINCHINE ;
M. LE VICOMTE DE LA VAISSIÈRE DE LAVERGNE,
CAPITAINE DE FRÉGATE,
CHEF D'ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL ;
M. LÉONCE REYNAUD ¹,
INSPECTEUR GÉNÉRAL DES PONTS ET CHAUSSÉES,
DIRECTEUR DU SERVICE DES PHARES ;
M. ALLARD,
INGÉNIEUR EN CHEF DES PONTS ET CHAUSSÉES,
CHARGÉ DU SERVICE DES PHARES ;

Aujourd'hui vingt-cinq mars mil huit cent soixante-deux, à neuf heures du matin, les travailleurs affectés à la construction du phare du cap Saint-Jacques ont procédé à la pose de la première pierre de cet édifice.

Cette pierre forme l'angle Est de la deuxième assise du soubassement et renferme une boîte en plomb contenant : 1° une double expédition sur parchemin du présent procès-verbal ; 2° deux pièces d'or et cinq pièces d'argent à l'effigie de Napoléon III.

Au phare du cap Saint-Jacques, le 25 mars 1862.

L'Ingénieur colonial de la marine chargé des travaux,
Signé MAUCHER.

Le Piqueur des travaux,
Signé BRULLE.

Le Maître-Gardien,

¹ Léonce Reynaud (Lyon, 1^{er} novembre 1803-Lyon, 14 février 1880) : admis à Polytechnique en 1821, exclu l'année suivante pour des raisons politiques. Collaborateur et successeur de Fresnel au service des phares et balises.

Signé CHAMBON.

Pour les travailleurs de l'armée :
Le Chef du chantier,
Signé BAUDOUIN.

Étaient présents et ont signé :
MM. Jules GIRETTE, Inspecteur général des services maritimes des messageries ;
P. LECAT, Inspecteur adjoint ;
Amédée CAZAVAN, Ingénieur de la marine ;
H. BROSSARD DE CORBIGNY, Lieutenant de vaisseau.

CERTIFIÉ :
Le Chef d'état-major général,
Signé J. DE LA VAISSIÈRE.

Nº 136. Inauguration du phare du cap Saint-Jacques.
(*Bulletin officiel de l'Expédition de Cochinchine*, 1862, p. 194)

Le Contre-Amiral commandant en chef,
Ordonne :

Le *Forbin* sera rendu au Cap Saint-Jacques pour le 15 août au matin.

Il sera pavoisé au point du jour et fera un salut de vingt-et-un coups de canon.

Le Commandant du *Forbin* s'entendra avec l'ingénieur colonial pour donner à l'inauguration du phare toute la solennité possible.

Une double ration de vin et une demi-journée de solde seront données à la garnison et aux travailleurs employés au phare. Au coucher du soleil, au moment où le phare sera éclairé, on amènera les pavois et il sera tiré par le *Forbin* une nouvelle salve de vingt-et-un coups.

Après ce salut, le *Forbin* appareillera et examinera à la mer les diverses portées du phare.

M. Manin, ingénieur hydrographe, concourra avec le Commandant du *Forbin* à examiner et à consigner en un rapport tout ce qui peut intéresser la navigation, tant pour l'entretien du phare que pour celui du personnel qui doit y rester attaché.

Saïgon, 25 juillet 1862.

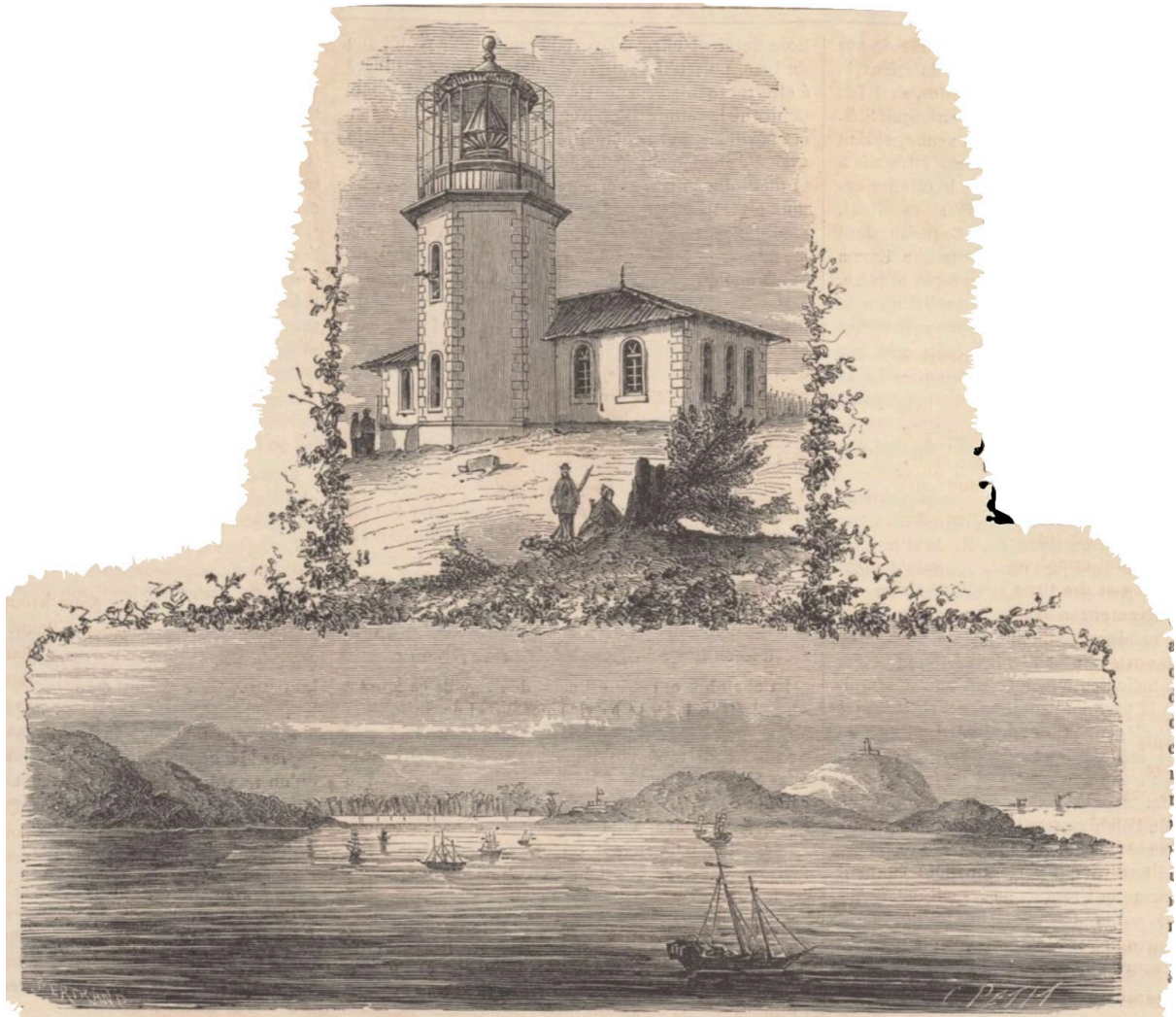
Le Contre-Amiral commandant en chef,
Signé BONARD.

LÉGION D'HONNEUR
Ministère de la marine et des colonies,
(*Le Moniteur universel*, 21 juin 1863, p. 1)

Chevalier

Maucher, ingénieur civil détaché en Cochinchine, chargé des travaux du phare du cap Saint-Jacques.

L'anse des Cocotiers et le phare du cap Saint-Jacques
(COCHINCHINE)
(*Le Monde illustré*, 18 juillet 1863, p. 4-5)



Premier phare construit sur la côte de Cochinchine (Etablissement français, cap st-Jacques)

À mesure que, pour nous conformer aux traités, nous avons abandonné et rendu aux Annamites les positions que nous occupions en dehors des trois provinces de Saïgon, Mitho et Biën-Hoà, dont nous restons définitivement possesseurs, nous avons dû songer à nous créer à notre tour des points d'appui, d'observation et de défense. Mais pour prouver aux populations de ces contrées, si peu et si mal civilisées, la supériorité de nos idées et de nos mœurs sur les leurs, les représentants de la France, dignement servie en cette occasion, se sont appliqués à unir partout l'utile au solide.

Tel a été le but qui a présidé à la construction du phare du cap Saint-Jacques, dont la première pierre fut posée à la fin de mars 1862, et qui, grâce à l'activité de ses ingénieurs, fonctionne déjà. Ce phare, dont nous donnons une vue très-exacte, s'élève avec une véritable majesté au point culminant et le plus sud de la dernière chaîne des montagnes qui forment une limite naturelle entre les hautes terres et la Basse Cochinchine. Il détermine l'entrée de la rivière de Saïgon, centre de notre occupation dans ces contrées.

Sous tous les rapports, et surtout pour les services qu'il est appelé à rendre, c'est un phare de premier ordre. Sa portée théorique est de 28 milles, et elle a pu être constatée jusqu'à 33 milles par temps clair. La tour a huit mètres d'élévation, et le plateau sur lequel elle est bâtie n'en a pas moins de 139. Cette tour est entourée d'un petit parapet qui offrirait, en cas d'attaque, un abri où vingt de nos soldats de marine tiendraient en échec un grand nombre d'Annamites. Il existe en outre, un peu au-dessous, un poste lui-même parfaitement organisé.

Ce qui ajoute à l'importance du cap Saint-Jacques, c'est qu'il est destiné à guider les navigateurs dans ces parages, témoins de tant de catastrophes à l'époque de la terrible mousson du nord-est, et à leur indiquer sur la côte qu'il domine un refuge bien connu, mais que, jusqu'ici, faute d'indications, à travers les courants, on ne réussissait pas toujours à atteindre, l'Anse des Cocotiers.

Cette anse est une charmante petite baie toute verdoyante, toute tapissée de hauts gradins de cocotiers et de grands arbres à fruits, qui donnent une huile précieuse, que notre industrie ne manquera pas d'utiliser avec avantage, dès que nous serons installés d'une manière plus complète.

On voit dans l'anse des Cocotiers un de ces villages pittoresques qui semblent la création d'une imagination fantaisiste, tant ils sont curieux et bizarres. Mais on y trouve une curiosité plus piquante encore. Sous les massifs ombreux des cocotiers se dresse une pagode, où l'on adore certainement la divinité la plus étrange qui soit au monde.

Ce n'est rien moins que le squelette d'une baleine échouée sur ce rivage é une époque inconnue.

Les Cochinchinois, dont la seule religion se borne à adorer tout ce qui les étonne ou les épouvante, ont recueilli avec soin cette épave, qui compte des prêtres influents, devant laquelle on brûle avec beaucoup de ferveur des bâtonnets de résine et de papiers sur lesquels sont inscrites des prières en lettres d'or. On peut juger par ce trait du travail qui reste à faire, à la vraie civilisation pour s'implanter dans ces climats.

OCTAVE FÉRÉ.

N° 225. Décision supprimant les fonds d'avance mis à disposition
du gardien du phare du cap Saint-Jacques.

(*Bulletin officiel de l'Expédition de Cochinchine*, 1885, p. 10)

Du 26 novembre 1885.

Le général de brigade, gouverneur p.i. de la Cochinchine française, commandeur de la Légion d'honneur,

Vu la décision du 6 janvier 1882, fixant à 400 piastres les fonds d'avance mis à la disposition du chef gardien du phare du cap Saint-Jacques ;

Attendu que ces fonds, destinés à l'achat d'huile de coco sur place, sont devenus inutiles par suite du changement du mode d'éclairage des phares, qui se fait actuellement au pétrole ;

Sur l'avis du Directeur des travaux publics et la proposition du Directeur de l'intérieur,

Décide :

Article premier. — Les fonds d'avance mis à la disposition du gardien chef du phare du cap Saint-Jacques sont supprimés à la date de ce jour.

Art. 2. — La justification des fonds employés sera faite conformément aux règles ordinaires et le reliquat constaté sera versé à la caisse du receveur spécial à Saïgon.

Art. 3. — Le Directeur de l'intérieur est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera communiquée et enregistrée partout où besoin sera.

Saigon, le 26 novembre 1885.

BÉGIN.

Par le Gouverneur :
le Directeur de l'intérieur,
Nolet.

MUTATIONS, NOMINATIONS

INDO-CHINE

(*Les Tablettes coloniales*, 27 mars 1888, p. 2)

VERGNAUD a été nommé sous-chef gardien au phare du cap Saint-Jacques (Cochinchine), en remplacement de M. Desrues appelé à une autre destination (Arrêté du lieutenant gouverneur en date du 17 février 1888.)

LE BALISAGE ET L'ÉCLAIRAGE DES CÔTES INDO-CHINOISES

(*Le Petit Marseillais*, 23 octobre 1904, p. 1)

.....
M. Doumer est le premier gouverneur général qui comprit que, pour donner une impulsion commerciale aux pays dont il avait charge, il devait les doter de phares et de constructions signalétiques assurant la sécurité en mer.

M. Beau a, depuis, continué l'œuvre de son prédécesseur et, à l'heure actuelle, avec les phares en service et ceux dont la construction s'achève, on peut dire que les côtes de notre colonie d'Asie sont parfaitement sûres et la navigation dans le golfe du Tonkin sans danger.

Sur toute la côte, ces ouvrages sont ainsi distribués : les phares de Ko-Samit et de Rong-Sam-Lem (en construction tous deux sur les côtes du Cambodge ; le phare du cap Saint-Jacques (en service) éclairant l'entrée de la rivière de Saïgon ; le phare de Poulo-Condor et celui de Kéga (en service) sont de suffisantes indications placées sur les côtes de Cochinchine.

.....

NOUVEAU PHARE DU CAP SAINT-JACQUES (1910)

Indo-Chine
(*La Politique coloniale*, 20 mai 1910)

La commission permanente du Conseil supérieur de l'Indochine s'est réunie à Hanoi le 7 avril pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

XXXVII. — Instance Belloni ² contre gouvernement général ; procès-verbal d'adjudication relatif à la construction de la tour du phare, du bâtiment des gardiens et des dépendances du Cap Saint-Jacques.



Vũng Tàu Lighthouse
Established 1910.

² Belloni avait opéré auparavant sur le [transindochinois](#).

Conseil du contentieux
(*L'Avenir du Tonkin*, 9 octobre 1912, p. 2)

Les affaires : Brossard contre le gouvernement général, où occupait M^e Baffeuf ; Kœnig contre le Protectorat du Tonkin ; gouvernement général contre Belloni, où occupait M^e Mourlan, M^e Mézières, représentant le Protectorat, ont été mises en délibéré.

Annales hydrographiques, 1913, p. 418-419 :
Nouveau phare du cap Saint-Jacques
Tour en maçonnerie 193 m au dessus du niveau moyen de la mer.

Petite trilogie sur le Cap Saint-Jacques
par Franc Bartholi-Sabad

.....
Après la conquête du territoire par les Français, la première maison que [les pêcheurs] y construisirent fut un phare situé non pas à l'emplacement du phare actuel mais à mi-hauteur sur le point le plus élevé au Sud-Est du massif. Une petite tour avait été édifiée, à l'extrémité de laquelle on entretenait une grosse lampe semblable à nos anciennes lampes à pétrole, mais alimentée à l'huile de coco. Auprès de la tour se trouvait la petite maison servant d'habitation aux gardiens, construite en planches et recouverte de tuiles.

.....
Vers 1913, le phare qui était, comme nous avons dit, la première maison européenne du Cap et qui se trouvait à mi-hauteur, fut transporté sur la crête extrême du petit massif et devint la grosse bâtisse rectangulaire actuelle aux allures sévères de couvent, à côté de laquelle fut élevée la tour que l'on peut voir, au haut de laquelle tourne le feu que nous décrivons par ailleurs.

.....
(*Extrême-Asie*, janvier 1933, p. 23-32)

MARIAGE
(*L'Avenir du Tonkin*, 10 décembre 1930, p. 2)

Monsieur Pierre Chapuis, maître de phare au Cap Saint-Jacques, nous adresse le faire-part du mariage de sa fille, Marthe-Marie Chapuis, avec monsieur Raymond-Rémy Javalet, employé de commerce, sympathique joueur de foot-ball bien connu de nos habitués des terrains de sport.

La bénédiction nuptiale leur sera donnée en l'église du Cap Saint-Jacques, le 13 décembre 1930.

Nous adressons nos félicitations aux heureux parents avec nos souhaits de bonheur et prospérité aux futurs époux.



Cap Saint-Jacques. — La [villa du gouverneur](#), la baie des cocotiers, le phare.
© [Association pour l'étude du Centre-Vietnam](#). Fonds Sunny Le Galloudec



Cap Saint-Jacques, 1949. —Les scouts en haut du phare
Crédits : [AECV](#), fonds AAVH-NAAVH, coll. Despierres

SUD-VIETNAM
(*Le Populaire*, 13 juillet 1950)

Le phare du Cap Saint-Jacques, qui commande l'entrée de la « Rivière de Saïgon », a été mis hors d'usage la nuit dernière par des saboteurs du Viet-Minh. Cet attentat gênera assez peu la navigation sur le fleuve.



Le nouveau phare et ses magnifiques ferronneries.
D'un temps où l'on savait allier le beau à l'utile.
Des contreforts ont été ajoutés dans la période récente.



Musée naguère ouvert au public,
aujourd'hui réservé aux membres du Parti et aux chercheurs.



REPORTAGE PHOTO DE SUNNY LE GALLOUDEC
(7-10 août 2025)

© [Association pour l'étude du Centre-Vietnam](#).